



APSSAP

Association paritaire
pour la santé et la sécurité du travail,
secteur « Administration provinciale »

► PROGRAMME D'ACTION 2015 - 2017



PROGRAMME D'ACTION 2015-2017

SOMMAIRE

MISSION

L'APSSAP a été fondée en 1983 à la suite d'une entente entre les représentants de l'employeur et les représentants des travailleurs.

Elle a pour mission de favoriser la prise en charge paritaire de la prévention en matière de santé, de sécurité et d'intégrité physique et psychologique des personnes du secteur de l'Administration provinciale. Pour ce faire, elle développe et offre des services de formation, d'information, de conseil et d'assistance auprès des membres de son secteur.

CLIENTÈLE

Le secteur de l'Administration provinciale regroupe plus de 1600 établissements qui emploient au-delà de 80000 personnes. L'APSSAP a aidé à la mise en place et au fonctionnement de près de 550 comités de santé et de sécurité qui couvrent plus de 50% des établissements du secteur et près de 80% des travailleurs.

Dans le cadre de son programme d'action, l'APSSAP répond aux demandes de ces comités de santé et de sécurité ou mécanismes de participation, ainsi qu'à celles des coordonnateurs ministériels et syndicaux, permettant ainsi aux personnes œuvrant dans le secteur de l'Administration provinciale de bénéficier des services auxquels elles ont droit.

L'APSSAP est constituée pour le secteur d'activités de l'Administration provinciale dont font partie les établissements relevant de l'administration provinciale et dont l'activité principale a trait à l'administration publique.

Ce secteur regroupe le gouvernement, ses ministères et les organismes dont le personnel est nommé ou rémunéré suivant la Loi sur la fonction publique (LRQ, chap. F-3.1). Font également partie de ce secteur d'activités: la Sûreté du Québec, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, la Régie des installations olympiques, les commissions de formation professionnelle, la Commission des services juridiques et les corporations d'aide juridique.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Partie patronale

Gilles Côté, coprésident, Secrétariat du Conseil du trésor

Manon Chrétien, Ministère de la Sécurité publique

Sophie Couture, Ministère du développement durable, de l'environnement et de la lutte
contre les changements climatiques

Olivier Bouchard, Ministère des Transports

Cynthia Gilbert, Sûreté du Québec

Marie Leclerc, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Guylaine Queenton, Curateur public du Québec

Partie syndicale

Michel Carignan, coprésident, SFPQ

Michel Désourdie, SAPSCQ

Michel Forget, SPGQ

Guillaume Maheux, SFPQ

Franck Perales, SCSGQ

Hélène Rochefort, SFPQ

Daniel Rolland, APPQ

Claude Tanguay, SPEQ

►► ORGANISATION DE LA PRÉVENTION

Premiers intervenants dans le milieu, les comités de santé et de sécurité comptent sur l'Association pour les aider dans leur fonctionnement. Ainsi, différents outils et services sont mis à leur disposition.

Conférences :

La santé et la sécurité, c'est l'affaire de tous

La santé et la sécurité, c'est aussi vrai dans les bureaux

■ La prévention des chutes. Cette nouvelle conférence qui vise à outiller les comités de santé et de sécurité sur les risques de chutes et glissades et sur les moyens de prévention visant à éliminer ou réduire les risques de chutes et glissades.

Ateliers :

Pour un comité de santé et de sécurité dynamique et efficace

Élaboration d'un plan d'action pour le comité de santé et de sécurité

■ Leur soutien et leur implication dans les groupes ergonomiques (participation à l'identification des risques et faire des recommandations à l'employeur sur les risques ergonomiques);

■ Leur soutien et leur implication dans la surveillance du milieu de travail (participation à l'identification des risques et faire des recommandations à l'employeur sur les risques liés à la qualité de l'air et l'hygiène industrielle);

■ Leur soutien et leur implication dans la prévention de la violence dans les rapports avec les clientèles agressives (participation à l'identification des risques et faire des recommandations à l'employeur sur les risques liés la violence dans les rapports avec les clientèles agressives);

■ Leur soutien et leur implication dans la santé psychologique (participation à l'identification des risques collectifs et faire des recommandations à l'employeur sur les risques collectifs).

Formations interministérielles :

Initiation pour les nouveaux membres de comité de santé et de sécurité

Inspection des lieux et enquêtes d'accidents et d'incidents

Formations ministérielles :

Mise en place d'un comité de santé et de sécurité

Inspection des lieux de travail

Enquête d'accidents et d'incidents

Services de conseil et d'assistance :

Support aux comités de santé et de sécurité

Système de gestion de la santé et de la sécurité du travail (SGSST)

Prêt d'instruments de mesure

▶ ERGONOMIE ET PRÉVENTION DES TROUBLES MUSCULO - SQUELETTIQUES

Notre principal objectif est d'améliorer le bien-être des travailleurs et des gestionnaires, en faisant en sorte que leur poste de travail soit bien adapté en fonction de l'environnement, de l'équipement utilisé et des tâches exécutées. Les services suivants sont donc offerts :

Conférences :

Le travail de bureau
Les pauses actives et la fatigue visuelle
TMS : agir pour prévenir
Manutention et maux de dos
Aménagement véhiculaire

Formations :

Support informatique ADAPTE 2.0 (en ligne)
Personnes-ressources en adaptation de postes de travail
Prévention des maux de dos

Ateliers :

Rafraîchissement des connaissances des personnes-ressources (deux niveaux: peu expérimenté et plus expérimenté)
Présentation des équipements informatiques et de bureau

Services de conseil et d'assistance :

Support aux personnes-ressources en adaptation de postes de travail
Support aux responsables des ressources matérielles et informationnelles
Aménagement de l'environnement de travail
Évaluation de postes de travail de bureau
Études ergonomiques (travail de bureau, travail en laboratoires, postes d'accueil, etc.)
Aménagement véhiculaire
■ Création et soutien de groupes ergonomiques (participation des comités de santé et de sécurité, des ressources humaines, des ressources matérielles, des ressources informatiques, des travailleurs et des employeurs);
Documents Trucs et Astuces (révision du contenu et du visuel)

▶▶ SANTÉ PSYCHOLOGIQUE

Les problèmes de santé psychologique liés aux activités professionnelles peuvent se manifester de différentes manières, que ce soit par des changements d'humeur, de l'anxiété, de l'irritabilité, de l'épuisement ou par de l'isolement. Ce sont des souffrances bien réelles qui ont des répercussions sur les personnes qui les vivent, mais aussi sur les organisations dans lesquelles elles évoluent.

Nous nous devons de sensibiliser et d'outiller les travailleurs et les gestionnaires sur les différents aspects reliés à cette problématique de plus en plus présente dans les milieux de travail.

Outils:

▪ Trousse en santé psychologique à l'intention des comités de santé et de sécurité. Cette trousse vise à outiller les comités de santé et de sécurité sur les moyens de communication en matière de santé psychologique.

Conférences:

La santé psychologique au travail, pour y voir plus clair
Le point sur les préjugés
Les défis du changement
Stress au travail, à chacun son cinéma
Santé et efficacité : deux ingrédients compatibles
Êtes-vous là? (fiche et conférence sur le présentéisme)

Ateliers:

Mieux communiquer
Mon équipe de travail, tous mobilisé
S'adapter au changement
Les relations interpersonnelles au travail
Le respect au travail
La reconnaissance en milieu de travail
Combattre les préjugés en santé psychologique

Services de conseil et d'assistance:

Démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail (QVT)
Assistance aux comités de santé et de sécurité

► VIOLENCE ET CLIENTÈLE AGRESSIVE

Dans certains milieux de travail, il arrive que le personnel soit exposé à des manifestations de violence de la part de la clientèle externe. Des mesures préventives doivent donc être mises en place pour éliminer ou contrôler telles manifestations.

Différents services sont donc mis à la disposition de notre clientèle pour l'aider dans la prise en charge de cette problématique.

Conférences :

Violence et clientèle agressive

Les stratégies préventives dans les rapports avec la clientèle agressive

Formation ministérielle :

Mise en place des équipes d'intervention

Formation pour les nouveaux membres d'une équipe d'intervention

Services de conseil et d'assistance :

Accompagnement des équipes d'intervention

Accompagnement et support aux comités de santé et de sécurité

Aide à la rédaction d'un programme global de mesures préventives

Aménagement sécuritaire des lieux de travail

Guide de prévention :

Guide d'aménagement afin de prévenir la violence dans les rapports avec la clientèle (en révision)

Note : *L'APSSAP ne fait pas de formation de base des travailleurs sur la violence au travail.*

▶▶ SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS

Les travailleuses et les travailleurs ont droit à des conditions de travail qui respectent leur santé, leur sécurité et leur intégrité physique. Pour ce faire, une formation adéquate et continue ne peut que contribuer à réduire les risques présents dans leur milieu de travail.

Différentes formations sont ainsi offertes :

Formations :

Sécurité générale sur les chantiers de construction

Rafraichissement chantiers de construction

Conduite sécuritaire des chariots élévateurs

Utilisation sécuritaire des ponts roulants et gréage

Sécurité des machines et cadénassage

Utilisation sécuritaire de la scie à chaîne

Travail sécuritaire en espace clos

Méthode sécuritaire d'arrimage des charges

Manœuvre sécuritaire de recul et visibilité autour des véhicules

▪ Travailler en hauteur (formation). Cette formation vise à former les travailleurs et les employeurs sur les risques liés au travail en hauteur. La formation fournira également des moyens de prévention adaptés à la nature des risques présentés.

▪ Utilisation sécuritaire des nacelles et plates-formes (formation). Cette formation vise à former les travailleurs et les employeurs sur les risques liés à l'utilisation des nacelles et plates-formes. La formation fournira également des moyens de prévention adaptés à la nature des risques présentés.

▪ Sécurité électrique (session d'information). Cette session d'information vise à informer les travailleurs et les employeurs sur les risques liés à l'électricité. La session d'information fournira également des moyens de prévention adaptés à la nature des risques présentés.

▪ Les nouvelles dispositions concernant l'amiante (Session d'information). Cette session d'information vise à informer les travailleurs et les employeurs sur les risques liés à l'amiante et sur les nouvelles dispositions réglementaires. La session d'information fournira également des moyens de prévention adaptés à la nature des risques présentés.

▪ Protection des voies respiratoires (session d'information). Cette session d'information vise à informer les travailleurs et les employeurs sur les risques liés à l'utilisation des équipements de protection respiratoire. La session d'information fournira également des moyens de prévention adaptés à la nature des risques présentés.

▪ Chutes et glissades (session d'information et formation). Cette session d'information vise à informer les travailleurs et les employeurs sur les risques liés aux chutes et glissades. La session d'information fournira également des moyens de prévention adaptés à la nature des risques présentés.

- SIMDUT 1988 et SIMDUT 2015 (formation de formateurs). Cette formation vise à former des formateurs et des personnes ressources pour la prise en charge du SIMDUT dans les milieux de travail.
- Transport des matières dangereuses (formation). Cette formation, adaptée aux besoins du milieu, vise à former les travailleurs et les employeurs sur les modalités reliées au transport des matières dangereuses et les nouvelles dispositions en vigueur depuis juillet 2014.
- Entreposage des matières dangereuses (formation). Cette formation vise à former les travailleurs et les employeurs sur les risques reliés à l'entreposage des matières dangereuses et les nouvelles dispositions liées aux SGH. La formation fournira également des moyens de prévention adaptés à la nature des risques présentés.
- Fatigue au volant (session d'information). Cette session d'information vise à informer les travailleurs et les employeurs sur les risques reliés à la fatigue au volant. La session d'information fournira également des moyens de prévention adaptés à la nature des risques présentés.
- Soudage coupage (session d'information). Cette session d'information vise à informer les travailleurs et les employeurs sur les risques reliés au soudage coupage. La session d'information fournira également des moyens de prévention adaptés à la nature des risques présentés.

Formations modulaires :

Machineries lourdes, tranchées et travaux près des lignes électriques
Outillage général
Électricité et faible voltage
Travail en hauteur

Formations de personnes-ressources :

Conduite sécuritaire des chariots élévateurs
SIMDUT

Services de conseil et d'assistance :

Support aux travailleurs et aux gestionnaires en matière de santé et de sécurité au travail
Analyse de tâches et élaboration de méthodes sécuritaires de travail

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

En 2015, l'APSSAP apportera son soutien dans les projets de recherche de l'IRSST sur les accidents routiers au travail et sur les recherches sur la conduite automobile en milieu policier.

L'APSSAP participe aux travaux de quelques comités de suivi à l'IRSST, le réseau de la santé et la CSST; comme par exemple les chutes et glissades, le comité risques biologiques et le comité PSSE. Nous collaborons aussi aux travaux du groupe de liaison « police » de l'APSAM.

L'APSSAP travaille aux noms des ASP aux travaux d'implantations du SIMDUT 2015. Nous coordonnons les activités de formation et de développement des outils avec l'ASPHME et l'APSAM. Nous serons le point de chute des besoins et nous servirons de courroie de transmission entre la CSST et les ASP.

►► COMMUNICATION

Une organisation ne peut être réellement visible sans un service de communications efficace qui assure un lien continu avec sa clientèle. L'Association peut compter sur un tel service et ses impacts sur notre visibilité sont confirmés par une augmentation notable du nombre d'utilisateurs. Que ce soit par le biais de son site internet ou de son bulletin mensuel, l'APSSAP est de plus en plus connue et visible dans son secteur.

Conférences :

Les services offerts par l'APSSAP

Publications :

Dépliant corporatif
Catalogue de services
Documents de référence
Fiches d'information
Outils en lien avec les différents créneaux d'intervention
Matériel de promotion

Médias électroniques :

Site Web
Bulletin électronique

Médias sociaux :

Blogue, LinkedIn

Événements :

Assemblée générale
Colloque annuel (en fonction des besoins et du budget)
Gala APSSAP (en fonction des besoins et du budget)
Forum régionaux des comités de santé et de sécurité (en fonction des besoins et du budget)
Rencontre des coordonnateurs en santé et sécurité du travail